
Dons du citoyen Duchesne, sans-culotte de Versailles, de ses lettres d'avocat et 10 pièces d'argent pour les frais de la guerre, lors de la séance du 18 ventôse an II (8 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons du citoyen Duchesne, sans-culotte de Versailles, de ses lettres d'avocat et 10 pièces d'argent pour les frais de la guerre, lors de la séance du 18 ventôse an II (8 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 203-204;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30472_t1_0203_0000_14

Fichier pdf généré le 22/01/2023

François Mercier	177 l. » s. 5 d.
Jean B ^o Lajoux	39 l. 1 s. 6 d.
Jean Beschamps	445 l. 8 s.
Antoine Loyal	1096 l. 15 s. 9 d.
Jacques Jacques	618 l. 16 s.
Nicolas Laurent	612 l.
Nicolas Fumeur	821 l. 4 s.
Jean Gardeur	1377 l. 17 s.
Jean Baptiste Brice	618 l. 16 s.
Jean François Brice	753 l. 2 s.
Jean Louis Pierrard	144 l. 1 s. 9 d.
La veuve Loyal	259 l. 5 s.
Nicolas Galavaux	986 l. 15 s. 5 d.
La veuve Pierson	733 l. 6 s. 9 d.
Jean François Pasquin	663 l. 2 s.
Jean Baptiste Pierson	596 l. 5 s. 6 d.
Nicolas Pierson	492 l. 17 s. 9 d.
Paul Pasquin Le Jeune	1164 l. 18 s. 6 d.
François Pasquin	631 l. 6 s. 9 d.
Le V ^o de Jean Pasquin	1059 l. 14 s. 9 d.
Paul Pasquin	892 l. 10 s.
Nicolas Genin	810 l. 18 s.
Toussaint Pierson	344 l. 13 s. 6 d.
J. B. Ganny	309 l. 16 s. 6 d.
Jean Louis Brice	537 l. 12 s. 6 d.
La veuve Legay	1615 l. 17 s.
Gabriel Giard	637 l. 19 s.
Jean Dugéné	214 l. 2 s. 8 d.
Jacques Gorinot	143 l. 1 s. 9 d.
La V ^o Jacquemin	147 l. 18 s.
Louis Petit Didier	1925 l. 5 s.
Jean Blandin	128 l. 7 s.
Nicolas Pierson	429 l. 5 s.
François Hudelaine	122 l. 8 s.
Martin Migeon	41 l. 8 s.
François Martin Laidebeur ..	113 l. 9 s. 6 d.
Jacques Toussaint Didier ..	162 l. 13 s. 2 d.
Nicolas Pasquin	817 l. 2 s. 9 d.
Jean Pierson	406 l. 18 s. 5 d.
Jean Labarre	62 l. 1 s.
Jean Gérard	452 l.
Pierre Maurice	815 l. 5 s.
Nicolas Souham	310 l. 17 s. 2 d.
Henri Poulain	43 l. 2 s. 9 d.
Jacques Romain	201 l. » s. 6 d.
La veuve Menu	34 l.
La V ^o de Jacques Monteau ..	100 l.
Nicolas Roger	158 l. 13 s. 11 d.
Nicolas Maréchal le jeune ..	51 l. 12 s. 4 d.
Jean Menu	663 l. 3 s. 7 d.
Joseph Maugin	108 l. 7 s. 6 d.
François Maurice	544 l. 8 s. 7 d.
Jean B. Bruny	7 l.
Pierre Jacques le petit Colin.	5 l. 9 s.
Jauveaux de Fromeréville ..	10 l. 1 s. 9 d.
Giroux de Fromeréville	6 l. 4 s. 4 d.
Les héritiers de N. Legay	161 l. 6 s. 8 d.
Antoine Brice	93 l. » s. 2 d.
Nicolas Jonin	78 l. 12 s. 6 d.
Himbert Sellier	167 l. 19 s. 3 d.
Nicolas L'Hoste	16 l. 15 s. 8 d.
François Richier	19 l. 18 s. 4 d.
René Poulain	16 l. 1 s. 3 d.
Nicolas Maupoix	13 l. 18 s. 3 d.
Louis Doucet	292 l. 10 s. 6 d.
J. B. Labarre	19 l. 5 s. 6 d.
François Morillon	16 l. 16 s.
Jean François Souham	1230 l. 8 s. 3 d.
Jean François Bouilly	1226 l. 16 s. 9 d.
Barthelemi Colson	51 l. 16 s. 10 d.
Jacques Bouilly	784 l. 17 s. 7 d.

Maurice Fourier	935 l. 18 s.
Jean Didier	18 l. 15 s. 3 d.
François Millier	478 l. 16 s. 6 d.
Nicolas Jacquemin	415 l. 1 s. 2 d.
Marie Mauvoisin	1093 l. 6 s. 3 d.
François Guenaux	807 l. 19 s.
Paul Pasquier	254 l. 4 s.

TOTAL 46,723 l. 17 s. 8 d.

P.c.c. : BARTHELEMY, BASSE (commissaires du pouv. exécut.).

52

Piochefer Bernard, représentant du peuple dans les départements de la Côte-d'Or et de Saone-et-Loire, écrit qu'instruit que les aristocrates reclus à Dijon, se permettoient de se qualifier de barons, comtes et marquis, il a chargé un juge-de-peace d'en informer; qu'il est résulté de l'information que non-seulement on faisoit revivre ces qualifications proscrites, mais que ces ennemis de la Révolution se permettoient les calomnies les plus atroces contre la Convention nationale, et les autorités constituées; que même ils appeloient le règne d'un chef, par conséquent la tyrannie. En conséquence, il a donné ordre de conduire au tribunal révolutionnaire 17 des plus coupables. Il a pris à cet égard un arrêté dont copie est jointe à sa lettre; il ajoute que l'information se continue, et qu'il fera faire le même voyage à tous ceux qui le mériteront (1). On ne saurait trop délivrer la patrie des monstres qui la déchirent (2).

« La Convention nationale décrète que la lettre du représentant du peuple Bernard sera insérée au bulletin, et renvoyée, avec son arrêté, au comité de sûreté générale ».

53

Le citoyen Margueron le jeune, domicilié dans la commune de Nogent-sur-Seine, fait don à la patrie du montant de la liquidation de la maîtrise de menuisier, et en envoie les lettres.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (3).

54

Le citoyen Duchesne, dit Duquesne, sans-culotte et homme libre, dépose ses lettres d'avocat, qu'il brûle de voir la proie des flammes: il y joint 10 pièces d'argent qu'il consacre aux frais de la guerre, et invite la Convention à ne

(1) P.V., XXXIII, 118.

(2) Lettre datée de Dijon, 14 vent. (Bⁱⁿ, 18 vent.). Reproduite dans *Mon.*, XIX, 651; *Débats*, n° 535, p. 237; *M.U.*, XXXVII, 311; *J. Mont.*, p. 924; *C. univ.*, 19 vent.; *J. Matin*, n° 573. Mention dans *J. Fr.*, n° 531; *Rép.*, n° 79. Analyse dans AULARD, *Recueil des Actes...*, XI, 543.

(3) P.V., XXXIII, 118. Bⁱⁿ, 28 vent. (1^o suppl^e) *J. Sablier*, n° 1185.

quitter son poste que quand elle sera entièrement terminée, c'est-à-dire, après la chute complète des tyrans couronnés.

Mention honorable du don, et insertion de la lettre, par extrait au bulletin (1).

[Versailles, 8 vent. II] (2)

« Citoyens législateurs,

Tout à la Constitution républicaine, que j'ai acceptée avec une force d'ivresse bien délicieuse; et que plus d'une fois sous le règne honteux du despotisme, j'ai appelée hautement et par mes écrits, je ne dois pas garder plus longtemps un titre qui rappelle un régime et des hommes dont le souvenir seul est un crime. Je n'ai, législateurs-montagnards, pu me procurer que depuis quelques jours mes lettres d'avocat. A peine entre mes mains j'en fais avec autant d'empressement que de plaisir la remise sur le bureau de la Convention. Je joins à ce parchemin, que je brûle de voir la proie des flammes, ainsi que ses semblables, dix pièces d'argent, que je consacre aux frais de la guerre; et je demande toujours avec les vrais sans-culottes, que vous ne quittiez votre poste, que lorsqu'elle sera entièrement terminée, c'est-à-dire après la chute complète des tyrans couronnés. S. et F. »

SOIRMEAU-DUCHESNE dit DUQUESNE, sans-culotte et homme libre.

55

Les administrateurs de police de Paris font passer le total des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention de cette commune, aux époques des 16 et 17 de ce mois. Celui du 16 monte à 6038, et celui du 17 à 6064.

Insertion au bulletin (3).

[Commune de Paris, 17 vent. II. Etat au 16 vent.] (4)

Noms des prisons	Nombre des détenus
Conciergerie	466
Hospice du ci-devant Evêché	99
Grande-Force	626
Petite-Force	294
Saint-Pélagie	135
Madelonnettes	236
Abbaye	137
Bicêtre	793
A la Salpêtrière	425
Chambres d'arrêt, à la Mairie	78
Fermes	33
Luxembourg	488
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	432
Brunet, rue de Buffon	35
Les Picpus, F ^{bs} Saint-Antoine	150

(1) P.V., XXXIII, 118-119 et 186.

(2) C. 293, pl. 968, p. 39. *Ann. patr.*, p. 1936; Bⁱⁿ, 19 vent. et 28 vent. (1^o suppl^o).

(3) P.V., XXXIII, 119. Bⁱⁿ, 18 vent.

(4) C. 294, pl. 980, p. 26. Signé: SOULÈS, FROIDURE, P. 27; signé GAUDRAIS, CORDAS, CAILLEUX.

Réfectoire de l'Abbaye	93
Les Anglaises, rue Saint-Victor	118
Les Anglaises rue de Lourcine	110
Caserne, rue de Vaugirard	97
Les Carmes, rue de Vaugirard	229
Les Anglaises, F ^{bs} Saint-Antoine	51
Ecoissais, rue des Fossés Saint-Victor ..	92
Saint-Lazare, f ^{bs} Saint-Lazare	529
Maison Mahay, rue du Chemin Vert	88
La Chapelle, rue de la Folie Renaud	45
Belhomme, rue Charonne, n ^o 70	91
Benedictins anglais, rue de l'Observatoire.	68
Total	6 038

[Etat au 17 vent. II].

Noms des prisons	Nombre des détenus
Conciergerie	469
Hospice du ci-devant Evêché	96
Grande-Force	624
Petite-Force	297
Sainte-Pélagie	136
Madelonnettes	244
Abbaye	137
Bicêtre	793
A la Salpêtrière	422
Chambres d'Arrêt, à la Mairie	88
Fermes	33
Luxembourg	487
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	432
Brunet, rue de Buffon	35
Les Picpus, f ^{bs} Saint-Antoine	150
Réfectoire de l'Abbaye	93
Les Anglaises, rue Saint-Victor	118
Les Anglaises, rue de Lourcine	110
Caserne, rue de Vaugirard	97
Les Carmes, rue de Vaugirard	229
Les Anglaises, f ^{bs} Saint-Antoine	56
Ecoissais, rue des fossés Saint-Victor ...	92
Saint-Lazare, f ^{bs} Saint-Lazare	531
Mahay, rue du Chemin-Vert	87
La Chapelle, rue de la Folie Renaud	46
Belhomme, rue Charonne, n ^o 70	91
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire.	71
Total	6 064

56

Un membre [BRUN], au nom des comités d'aliénation, des domaines et de législation, réunis, présente un projet de décret que la Convention adopte, ainsi qu'il suit :

« La Convention nationale, après avoir ouï le rapport fait au nom de son comité d'aliénation et des domaines réunis, et de celui de législation, sur la demande en interprétation de l'article II de la loi du 19 juillet 1790, concernant l'abolition du retrait lignager; considérant qu'une demande en retrait, consentie équivalant à un jugement en dernier ressort, no-nobstant la réserve de l'action révocatoire;

« Passe à l'ordre du jour » (1).

(1) P.V., XXXIII, 119. Minute signée Brun (C. 293, pl. 954, p. 4). Décret n^o 8351. Reproduit dans *Débats*, n^o 535, p. 237; *M. U.*, XXXVII, 310.